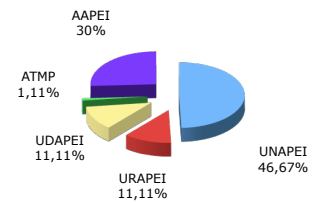


La cotisation 2022 est de 90 €, montant qui se décompose ainsi :

Part UNAPEI (Union Nationale)* : 42,00 €
Part UNAPEI Auvergne-Rhône-Alpes (Union Région) : 10,00 €
Part UDAPEI 74 (Union Départementale) : 10,00 €
Part ATMP (Association Tutélaire) : 1,00 €



Part AAPEI-EPANOOU : 27,00 €

La cotisation inclus l'abonnement à la revue de l'UNAPEI "Vivre Ensemble"

Merci d'un règlement avant l'Assemblée Générale du 7 avril 2022.
Possibilité de s'acquitter par 2 chèques, pour un encaissement échelonné.

Les dons permettent d'améliorer le bien-être et le confort des personnes accompagnées dans nos établissements et services. En 2021, ils se sont élevés à 19 613 euros.
Les dons dédiés spécifiquement au projet "Lapins et Cocottes" du FAM Les Iris ont atteint 2035 euros.
En 2022, n'hésitez pas à compléter le montant de votre cotisation avec un don, 66% du montant (cotisation + don) seront déduits de votre impôt sur le revenu.

Merci de votre confiance !



AAPEI EPANOOU

32 rue Gustave Eiffel - Seynod- 74600 ANNECY - Tél. : 04 50 69 30 75 - contact@aapei-epanou.org

COTISATION 2022

Nom et Prénom _____

Adresse postale _____

Email _____ @ _____

Etablissement où est la personne handicapée (ESAT, Roseaux etc..) _____

Je verse ma cotisation annuelle et je joins un chèque à l'ordre de AAPEI EPANOOU de **90 €**

Je soutiens les actions de notre Association et je joins un chèque deeuros
qui contient le montant de la cotisation annuelle.

Vous acceptez de recevoir des informations par mail l'UDAPEI74 et à l'ATMP74

Oui Non

Un reçu pour déduction fiscale
vous sera envoyé en janvier 2023

Fait à.....le/...../ 2022

Signature :